

Méthode de travail :

Afin de travailler le projet pédagogique de l'accueil de loisirs enfance, l'équipe de direction a fait le choix d'orienter sa réflexion autour de 3 axes :

- **la place de l'enfant à l'accueil de loisirs**
- **le rôle des équipes d'animation et de direction**
- **la place des parents à l'accueil de loisirs**

Concernant le volet « place de l'enfant au centre de loisirs » l'équipe de direction a choisi d'extraire du projet éducatif travaillé par les élus des éléments prégnants sur lesquels il lui semblait important de travailler, à savoir : l'autonomie, la responsabilisation, la notion de détente, de respect du rythme de l'enfant, de découverte et de sensibilisation sur le monde, d'environnement sécurisant et de protection de l'enfant et enfin la transmission du respect des autres, de soi...

Elle les a formulés en objectifs :

- Permettre aux enfants de développer leur autonomie et de se responsabiliser.
- Faire en sorte que l'accueil de loisirs soit un moment de détente où le rythme de chacun est respecté.
- Favoriser l'ouverture et la sensibilisation sur le monde, la découverte.
- Mettre en place un environnement sécurisant où les enfants se sentent protégés
- Transmettre par nos savoirs-être et nos savoir-faire, le respect de soi, des autres de son environnement.

Ensuite ces différents objectifs ont été travaillés en équipe sur différents temps de l'accueil de loisirs, à savoir : l'accueil, la vie quotidienne, les activités, le départ des enfants.

Concernant le second volet, le directeur a travaillé à la rédaction des compétences qui lui semblaient essentielles et les a soumis à l'équipe d'animation afin qu'ils puissent réagir et poser des questions si nécessaire.

Enfin pour le dernier aspect concernant la place des parents, l'équipe a réfléchi à la façon de permettre aux parents d'être acteurs dans l'organisation ainsi que dans le fonctionnement du centre, ainsi qu'aux moyens de favoriser l'échange avec les familles sur les temps d'accueil mais aussi dans le cadre du fonctionnement du centre de loisirs.

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs des 3-11 ans

L'accueil de loisirs municipal est basé au groupe scolaire Le Petit Prince 17 rue de Bédée à Pleumeleuc.

Un directeur et une équipe de 5 à 6 animateurs accueillent les enfants.

Les locaux suivants sont utilisés :

- la petite salle de la garderie (temps d'accueil, salle d'activités des plus jeunes, salle de restauration le midi)
- la salle de motricité (temps d'accueil, salle d'activités pour une tranche d'âge, salle de restauration pour le midi)
- l'atelier (salle d'activité pour les plus grands)
- la bibliothèque de l'école (temps d'accueil, salle d'activités non salissantes, temps calmes au cours de la journée)
- la tisanerie et l'infirmierie
- le dortoir maternel
- des locaux municipaux extérieurs à l'accueil de loisirs et dont la proximité est intéressante : la salle de sports et la bibliothèque.

Dans la mesure du possible, les salles de classes ne sont pas utilisées. D'autre part, l'équipe a bien conscience que la double voire triple utilisation des salles nécessite une organisation particulière en termes d'aménagement.

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis scolaires, pendant les vacances scolaires (Toussaint, la semaine de Noël, Février, Printemps, juillet et la dernière semaine du mois d'août).

Il fonctionne de 9H à 17 H00 et un service de garderie est proposé de 7H30 à 9H00 et de 17H00 à 18H30.

LA PLACE DE L'ENFANT A L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe d'animateurs veillera à :

Permettre aux enfants de développer leur autonomie et de se responsabiliser.

Lors du temps d'accueil :

- en aménageant l'espace et en fixant des repères afin que les enfants puissent s'installer seuls.
- en réfléchissant le rangement des jeux ou jouets afin que les enfants puissent y accéder seuls.

Dans le cadre de la vie quotidienne :

- en créant des repères visuels adaptés aux plus petits (dessin, image, photo) et en choisissant leur lieu d'activité pour qu'il soit adapté à leurs besoins et à leurs capacités (toilettes adaptés à proximité pour qu'ils puissent y aller de façon la plus autonome possible...)
- en impliquant les plus grands à la définition des règles de vie, à la préparation de certaines activités (grands jeux par ex)
- en incitant les enfants quelque soit leur âge mais en respectant leurs capacités, à participer à la vie de l'accueil de loisirs (aide à la préparation du goûter, à la mise en place du couvert, au rangement...)
- en mettant en place des temps de régulation avec les enfants afin de résoudre collectivement les difficultés ou les dysfonctionnements, mais aussi pour permettre aux enfants d'apporter idées et suggestions propices à enrichir la vie du centre.

Au cours des activités :

- en permettant aux enfants de choisir leurs activités lorsque c'est possible
- en aidant les enfants à assumer leurs choix et en leur permettant d'être acteurs de leurs loisirs
- en sachant respecter un certain équilibre dans l'alternance du « faire jouer », « laisser jouer » et du « jouer avec », afin de laisser un espace de liberté et d'appropriation individuelle des jeux ou des activités aux enfants
- en rendant accessible aux enfants le matériel nécessaire à l'activité.

Au moment du départ :

- en permettant à l'enfant de se préparer seul au départ (s'habiller, réunir ses affaires, faire ses lacets...).

Faire en sorte que l'accueil de loisirs soit un moment de détente où le rythme de chacun est respecté

Lors du temps d'accueil :

- en permettant une arrivée échelonnée jusqu'à 9H30 afin de permettre aux enfants de se reposer et un départ dès 17H
- en apportant une vigilance particulière à accueillir **chaque** enfant, à faciliter les contacts entre enfants et entre enfants/animateurs,
- en aménageant des espaces pouvant correspondre aux besoins des enfants, à l'âge des enfants (coin « cocooning » pour les « endormis », coin dinette et poupées, coin jeux de constructions, coin coloriages, coin jeux de société...),
- en permettant aux enfants de passer d'un espace à un autre en fonction de ses besoins ou attentes,
- en proposant des jeux variés pour que chacun s'y retrouve.

Dans le cadre de la vie quotidienne :

- en étant vigilant sur les signes de fatigue (changement de comportement, isolement, excitation...) pouvant nécessiter un moment de pause et permettre aux enfants qui en sont capables de s'autoréguler eux-mêmes
- en mettant en place des rituels pour les plus petits (ex : une petite comptine avant le repas, la lecture d'une histoire ou un temps de relaxation avant la sieste...) rythmant la journée et permettant aux enfants de mieux se repérer au cours de la journée.
- en étant attentif à ce que le repas reste un moment agréable en régulant le bruit

Au cours des activités :

- en respectant la réalité des besoins des enfants selon leurs âges et/ou leurs capacités (adaptation de la durée des activités pour les tous petits, alternance d'activités toniques ou calmes au cours de la journée ...)
- en gardant à l'esprit que c'est un temps de vacances où chacun peut évoluer librement.
- en instaurant pour les 9-10 ans des temps communs avec les 11-12 ans côté ados afin de mieux répondre à « leurs besoins de grands » et faciliter par la suite le passage sur le site adolescents

Au moment du départ :

- en faisant précéder le départ d'un retour au calme

Favoriser l'ouverture et la sensibilisation sur le monde, la découverte

Lors du temps d'accueil :

- en aménageant l'espace de telle sorte à amener l'enfant à la curiosité
- en proposant des « activités minutes » variées

Dans le cadre de la vie quotidienne :

- en proposant des repas à thèmes pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs
- en facilitant la découverte de l'autre, de la différence

Au cours des activités :

- en permettant aux enfants d'explorer au travers d'activités variées et /ou à thèmes
- en donnant un sens aux activités proposées aux enfants (apprentissage de techniques, découverte de cultures ...)
- en faisant en sorte que les enfants puissent réinvestir facilement ce qu'ils ont découvert ou appris au centre de loisirs et échanger avec leur famille sur ce qu'ils ont fait par le biais d'un objet rapporté ou autre.

Mettre en place un environnement sécurisant où les enfants se sentent protégés

Lors du temps d'accueil :

- en aménageant un lieu d'accueil pour les familles en retrait de la salle d'accueil afin de prendre le temps d'échanger avec parents et enfants et d'accompagner les plus jeunes pour qui la séparation avec les parents peut être difficile.
- en étant vigilant à la cohabitation grands/petits afin que chacun puisse s'épanouir
- en adoptant une attitude et un discours rassurant et cohérent auprès des enfants
- en minimisant les risques d'accidents par une surveillance active des enfants dans les différents lieux où ils se trouvent.

Dans le cadre de la vie quotidienne :

- en instaurant des repères dans le temps et dans l'espace et en prenant le temps d'anticiper les choses particulièrement avec les plus petits

Au cours des activités :

- en sachant donner des consignes de sécurité compréhensibles par les enfants et mesurer les dangers que peuvent représenter certaines activités
- en sachant être réactif face aux dangers et aux accidents et en choisissant le lieu approprié à l'activité, à l'âge des enfants...
- en apportant une attention particulière à la vie du groupe (évaluation de la séance avec les enfants...) dans le but que chacun se sente bien dans le groupe et dans les activités proposées.
- en facilitant la connaissance entre enfants et entre enfants/animateurs (climat de confiance)
- en pensant lorsqu'on a transporté les enfants dans un monde imaginaire par le biais d'un jeu à les ramener dans le réel en ayant travaillé la fin du jeu

Au moment du départ :

- en prenant le temps « d'accompagner » chaque enfant au moment de son départ (« nécessité de clore la journée par un au-revoir » qui permet aux enfants de passer à autre chose)

Transmettre par nos savoirs être et savoirs faire le respect des autres, de soi, de son environnement...

Lors du temps d'accueil :

- en donnant une place centrale au dialogue, à l'échange
- en adoptant une façon de parler adaptée entre adultes et enfants mais aussi entre adultes
- en transmettant des valeurs (politesse, solidarité entre enfants, entre adultes, entre enfants/adultes...)

Dans le cadre de la vie quotidienne :

- en sensibilisant les enfants à l'hygiène (lavage de mains, propreté dans l'environnement dans lequel ils évoluent...)
- en guidant et en accompagnant les enfants mais aussi en montrant l'exemple par nos attitudes, nos façons de faire...

Au cours des activités :

- en imposant le respect des règles
- en faisant preuve de tolérance en acceptant les envies et les désirs des autres.

LE RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET DE DIRECTION

Assurer la sécurité physique et morale des enfants en étant capable :

- d'éliminer ou de réduire les dangers
- de nommer les dangers aux enfants
- de savoir réagir face aux dangers
- de prévenir les secours
- d'avoir une surveillance accrue dans les lieux dangereux
- de parler correctement aux enfants et entre eux
- d'identifier les difficultés des enfants
- de valoriser, féliciter les enfants
- d'être à l'écoute des enfants
- de les réprimander si nécessaire

de gérer la vie quotidienne en étant capable :

Sur les temps d'accueil :

- d'accompagner les enfants particulièrement les plus jeunes pour qui la séparation peut être difficile.
- d'être à l'écoute des parents
- de savoir rendre compte aux parents de la journée des enfants (anecdotes, prises d'initiatives, difficultés...)
- de proposer des jeux aux enfants qui le souhaitent
- d'apprendre à connaître les enfants

Au moment des repas :

- de travailler avec les enfants sur la notion de repas
- de respecter les horaires
- d'être attentif à l'hygiène et au bruit
- de faire participer les enfants au rangement
- d'associer les enfants à la préparation du goûter

d'animer les activités en étant capable :

D'organiser l'activité :

- choisir le lieu
- gérer le temps
- élaborer une fiche de préparation
- pouvoir travailler en équipe
- tenir compte de l'âge des enfants
- sensibiliser les enfants à l'activité
- pouvoir déléguer des tâches à d'autres animateurs

De proposer l'activité :

- tenir compte du projet pédagogique
- tenir compte des capacités des enfants selon les âges
- tenir compte du matériel

De gérer le groupe pendant l'activité :

- gérer les tensions
- gérer le rythme
- s'adapter aux enfants
- responsabiliser les enfants
- égaliser les temps passé avec chaque enfant

LE ROLE DU DIRECTEUR

Il peut avoir le même rôle que les animateurs et en plus :

Il a comme fonction:

- L'animation de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

Il est garant :

- de la sécurité physique et affective des enfants.
- de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à son élue de référence à savoir l'adjointe Education-Jeunesse.

LA PLACE DES FAMILLES A L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe veillera à :

Favoriser l'échange avec les familles

Sur les temps d'accueil :

- en se rendant disponible pour être à l'écoute des transmissions que peuvent faire les parents
- en rendant compte des éléments importants qui ont pu se passer dans la journée de leur enfant (anecdotes, difficultés, prises d'initiatives...)

Dans le cadre du fonctionnement du centre de loisirs :

- en mettant en place des outils permettant aux parents d'émettre des suggestions (ex : boite à idées, réunions, temps festifs permettant les échanges informels...)

Permettre aux parents d'être acteurs

Dans le cadre de l'organisation du centre de loisirs :

- en créant un comité de parents afin qu'ils puissent être force de proposition

Dans le cadre du fonctionnement de l'accueil :

- en permettant aux parents d'accompagner les enfants dans le cadre de sorties
- en permettant aux parents de faire profiter l'accueil de loisirs de leurs compétences (participation à des activités...)